

COMPTE-RENDU

C.D.G.M.42

Samedi 17 janvier 26 - Veauche.

Présents : Joël B. (Grammond) - Yannick C. (Le Coteau) – Bruno C. (Veauche) - Robert P. (A.G.S.E. et C.D.42) - - Edouard S. (Resp. Dép. Juges) - Nicolas R. (La Talaudière) - Dominique B. (Resp. Juges Pupilles)
Excusés : Jacques B. (Roanne), représenté par Yannick, Elias B. (Montaud), Rémy O. (Montaud) , Patrick G. (Resp. MultiSports Montaud et C.D.42), Alparslan Y. (Resp. communication)

Ouverture de la séance à 14 h.35

1. Accueil et informations diverses :

Bruno souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Robert nous fait un retour sur les dernières actus du C.D. 42 :

- Les comptes n'ont pas été approuvés car ils présentent un solde négatif de 21 000 euros. Une réflexion est engagée pour l'organisation d'évènements qui permettront de "renflouer" les caisses.
- Les membres et responsables des commissions d'activités ont été désignés. Robert reste le référent de la C.D.G.M. auprès des instances départementales.
- Rappel : la soirée des champions est organisée le 23 janvier, à Firminy
- Les dossiers de demande de subvention doivent être déposés avant le 01 mars, et un double doit être envoyé au C.D.42 pour une re-lecture.
- Le comité départemental est toujours à la recherche d'un local gratuit durant la période des travaux à la Maison des Sports qui vont débuter en 2027.
- Enfin, le C.D.42 songe à organiser les assises de printemps 2028 de la F.S.C.F. Les Foréziales de Montrond les Bains seraient un lieu adapté. A suivre ...

2. Approbation du compte-rendu de la réunion de la C.D.G.M.42 du 18 octobre à La Talaudière :

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Point Financier :

Au 04 déc., la situation financière était la suivante :

- 1 059,18 EUR sur le compte chèque
- 7 098,96 EUR sur le livret

Robert remet un chèque de 337,50 euros correspondant à la part de la C.D.G.M. pour la participation de trois entraîneurs de Veauche au stage Initiateurs de Toussaint, conformément à ce qui a été décidé le 18 octobre dernier. Bruno doit lui faire parvenir dès que possible les attestations de présence.

4. Point sur la situation des clubs de la Loire :

- Robert se dit préoccupé par la grande différence entre les effectifs déclarés par les différentes associations et la réalité de la participation aux premières compétitions départementales, particulièrement dans la catégorie Adultes (Roanne, Montaud, Grammond, La Talaudière). Un débat s'engage pour tenter d'en trouver les causes : Problème de calendrier, de désaffection des compétitions, d'état d'esprit général, ... ?

Comment résoudre ce problème collectivement, dans la mesure où les situations des associations sont variées et parfois assez différentes ? Des pistes sont évoquées : Imposer la participation à au moins une compétition départementale pour pouvoir s'engager aux compétitions nationales n'est pas conforme au règlement fédéral et la C.D.G.M.42 doit le respecter. Diminuer le nombre de compétitions départementales ? Réunir toutes les catégories sur une journée ? Mais cela pose un problème d'encadrement et de logistique. Mettre en place un ou des concours plus "loisirs", sans

jugement ? Cela risque d'accroître les difficultés en rendant ces mêmes concours plus facultatifs. Réclamer une caution aux clubs en début de saison ?

Au final, on relève l'affaiblissement de l'engagement des personnes (gymnastes et parents), constat qui s'étend parfois aux entraînements. Pour affiner l'analyse des situations, une modification sera apportée à la fiche association avec l'ajout d'une mention : Compétitions d'hiver – Autres compétitions (Régionales-nationales).

Les échanges cessent sans avoir dégager une solution ... A suivre !

5. Point Juges :

Du côté des associations, la situation reste tendue, mais il est encore possible d'organiser les compétitions dans des conditions correctes. En revanche, l'avenir est inquiétant, car la baisse des effectifs entraîne mécaniquement une baisse des parents s'engageant à nos côtés.

La journée de formation du 29 nov. regroupant cette année les juges débutants le matin et les "anciens juges" l'après-midi a été une réussite. Regrouper ces deux temps de formation permet de solliciter un peu moins les formateurs, et la dynamique enclenchée le matin perdure l'après-midi. L'encadrement a été assuré par Edouard, responsable de la journée et des juges chevronnés (3ème échelon et très régulièrement investis). L'organisation en tout petits groupes a bien facilité les inter-actions avec les personnes présentes, et les retours ont été très positifs.

Les livrets de formation ont été remis aux participants le matin. Merci à Veauche d'en avoir complété le nombre.

Le fichier départemental a été actualisé par Edouard.

Enfin, quatre juges 3ème échelon de Veauche entament la formation de juge fédéral.

6. La journée départementale de perfectionnement Pupilles du 16 nov. à Veauche :

Le succès a -enfin!- été au rendez-vous, avec 29 gymnastes issus de quatre associations (Le Coteau, A.G.St Etienne, Montaud, Veauche) et la participation de neuf entraîneurs. Une journée conviviale, efficace, durant laquelle tous les agrès ont été abordés. Les garçons présents, quel que soit leur niveau, se sont bien impliqués et les retours ont été unanimement très positifs.

7. La formation aux gestes qui sauvent :

Initialement prévue au cours de la journée de formation des juges, elle n'a pas pu être organisée faute de formateurs. En effet, ces derniers étaient eux-même en formation.

La C.D.G.M. étudie la possibilité de programmer une session de remplacement d'ici à la fin de la saison. A suivre donc ...

8. Bilan des premières compétitions de la saison :

Niveau départemental : Déroulement très satisfaisant, avec toutefois quelques associations qui arrivent un peu à la dernière minute. Il faut également veiller, dans la mesure du possible, à constituer des jurys réunissant des juges expérimentés et des juges débutants. Pour cela, la feuille d'engagement va être retravaillée pour faire préciser par chaque personne l'agrès souhaité et le niveau (débutant-1er degré ou plus).

Un seul incident : l'absence des badges à remettre aux Jeunes Poussins en fin de compétition. C'est dommage car c'est une cérémonie appréciée par les petits gymnastes qui n'ont pas eu de médaille (et leurs parents!). Où sont-ils passés ? Information de dernière minute : Ils ont été retrouvés au siège de l'Epi de Grammond !

1er tour des Coupes Nationales, à Villefranche s/S. : Seuls les clubs de La Talaudière et Veauche représentaient la Loire. Des gymnastes qualifiés dans ces deux associations. Le palmarès est en ligne sur la page G.A.M. Du C.D.42.

9. Perspectives de participations aux compétitions régionales et nationales :

Championnat de territoire Individuels du 02 mai à Veauche: La date pose question : Y aura t'il suffisamment de participants ? Bruno va demander à ce que les différentes associations du Lyonnais

annoncent très tôt leurs intentions, car il ne souhaite pas mobiliser les bénévoles l'A.G.S.Veauche pour un trop petit événement.

Championnat national Individuels le 15 mai : Organisé à St Chamond cette saison, c'est une opportunité à saisir. Des gymnastes de La Talaudière, Grammond, Veauche, St Etienne participeront. Le Coteau y réfléchit. Yannick souhaite relire les règlements fédéraux cadrant cette compétition.

Championnat AURA en Equipes, le 30 mai : Organisé à St Marcellin, ce sera une compétition d'envergure rassemblant sur une journée entre 600 et 700 gymnastes (Jeunes Poussins – Pupilles – Adultes). Nous espérons y retrouver tous les clubs de la Loire.

Championnat national en Equipes à Montoir de Bretagne : La Talaudière et Veauche ont prévu d'y participer.

Coupes Nationales Interclubs : Veauche sera présent au 1er tour. La participation de Grammond reste à confirmer.

10. Page G.A.M. du Comité Départemental :

Tout est à jour : Calendriers, règlements départementaux, palmarès, compte-rendus de réunion, ... Les responsables d'associations y trouveront toutes les informations utiles.

11. Réflexion autour d'un programme Jeunes Poussins au cheval d'arçons :

Suite à des échanges informels sur ce sujet lors de la compétition de Veauche, Bruno Berry de La Talaudière envisage de proposer un contenu départemental pour étoffer les "enchaînements" de cette catégorie.

La C.D.G.M. se déclare intéressée, mais il faut rester prudent car ce sera bien le programme fédéral qui va s'imposer lors du championnat AURA.

Dans l'immédiat, chacun est appelé à se pencher sur la question et toute proposition sera la bienvenue.

12. Questions Diverses :

- La dernière réunion de la C.D.G.M. est avancée au 13 juin, toujours au Coteau.
- Notre vidéo-projecteur est entreposé dans le bureau de l'A.G.S.Veauche.
- Lors de la compétition du 28 février au Coteau, la salle sera "partagée" avec le club de basket local. Cela ne devrait pas être très gênant car notre catégorie Adultes est très peu nombreuse.
- Trois gymnastes de Grammond participeront au stage de formation A.F.1 bi-qualifiant prévu durant les vacances de Pâques. C'est une excellente chose.
- Des anneaux neufs suspendus avec amortisseurs ont été installés dans la salle de l'Epi de Grammond. Les gymnastes devraient apprécier.
- L'A.G.S.E. A mis son siège social en vente.
- Les gymnastes de St Etienne bénéficieront d'un praticable à ressorts neuf à partir des vacances scolaires de février.
- Question réglementaire : Les sokols sont-ils autorisés pour les Pupilles au cheval d'arçons lors des compétitions départementales ? Après quelques échanges, la C.D.G.M. décide à la majorité de ne pas les autoriser afin de respecter une certaine équité entre associations.
- Toujours côté règlement, il est urgent de savoir comment nos amis du Rhône ont interprété le point "Pose de jambes – 0,5 et pose de pieds -2" pour les Pupilles à la barre fixe. Merci à Quentin Ambroisy de nous renseigner sur ce point :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.20.

Merci à la Veauche pour le verre de l'amitié et les petits biscuits.

Le secrétaire de séance : *Bruno*